

Auteurs: Anfrol, Michel.

Titre: De Gaulle et les médias.

Source: http://www.charles-de-gaulle.org/article.php3?id_article=122 [04.03.2004]

La publication est faite avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Michel Anfrol

De Gaulle et les médias

En août 1944 le général de Gaulle a bien conscience que tout reste à faire pour doter la France d'une presse écrite et d'une radio nouvelles, conformes aux idéaux de la Résistance et de la France libre.

Après l'acte constitutif de l'Agence France Presse (déjà prévu par le gouvernement d'Alger), il va falloir assurer l'approvisionnement des quotidiens nouvellement créés ou ressuscités en papier et leur simplifier la vie grâce à des mesures fiscales ou techniques. En décembre 1944, de Gaulle soutient la création du journal *Le Monde* destiné à jouer le rôle qu'avait *Le Temps* sous la IIIe République.

En matière radiophonique, la Radiodiffusion de la Nation française, très vite devenue RDF, RadioDiffusion française, remplace avec de nouvelles équipes les émetteurs de la collaboration. Le ministère de l'Information a la haute main sur la RDF et entreprend de multiplier les émetteurs et les relais à travers la France, tâche coûteuse que poursuivait le gouvernement de la IVe République.

Lorsqu'il quitte le pouvoir, en janvier 1946, et surtout après avoir créé le RPF en avril 1947, le général de Gaulle va peu à peu disparaître des ondes nationales. Certains dirigeants de l'information de la RTF (qui a succédé à la RDF) se vantent même de n'avoir jamais prononcé le nom "de Gaulle" pendant dix ans.

Lorsqu'il revient au pouvoir en 1958, de Gaulle doit faire face à une presse bien différente de celle de 1946. La plupart des quotidiens issus de la Résistance ont disparu ou ont fusionné. Ceux qui restent lui sont majoritairement hostiles.

Après les événements du 13 mai en Algérie, le gouvernement a mis en place une censure préalable de la presse écrite et radiophonique qui renforce les pouvoirs du gouvernement en la matière. Le premier acte du gouvernement de Gaulle et de son ministre de l'Information André Malraux sera de faire disparaître cette censure préalable.

Face aux quatre chaînes de radio nationales de la RTF, existent trois stations périphériques : deux totalement privées : RTL (Radio Luxembourg dont l'émetteur est situé au Grand-Duché) et Europe n°1 (dont l'émetteur est situé en Sarre) et une contrôlée par l'État, Radio Monte Carlo émanation de la SOFIRAD (société contrôlée par l'État français).

La tâche du ministère de l'Information sera alors de reconquérir les auditeurs des stations périphériques privées. Il lui faudra aussi doter la France d'un nouveau réseau d'émetteurs et de relais de télévision. Ce dernier média va véritablement prendre son essor à partir de 1960. Plusieurs grands noms du gaullisme sont associés à cette période comme Albert Ollivier et Louis Terrenoire.

En 1959, de Gaulle, pour mieux faire connaître sa politique, demande la création d'une nouvelle radio périphérique dont l'émetteur sera situé dans la principauté d'Andorre : La Radio des Vallées (aujourd'hui Sud-Radio). Cette radio, qui desservira essentiellement le grand Sud-Ouest, contrebalancera la toute puissance de plusieurs grands quotidiens qui, dans cette région de France, lui sont franchement hostiles.

En juin 1964, de Gaulle, dont le ministre de l'Information est Alain Peyrefitte, décide de transformer la RTF en ORTF, office doté de la personnalité morale, plus à même de poursuivre le développement de l'audiovisuel public. Une deuxième chaîne de télévision est créée en 1964 mais il faut alors équiper la France de nouveaux relais.

Pour tous les Français, de 1940 à 1969, de Gaulle aura été l'homme de la radio. L'Appel du 18 juin 1940 sur les ondes de la BBC, les discours et allocutions qui suivront, émis de Londres, Brazzaville ou Alger marqueront l'histoire de la Libération.

De Gaulle par son excellente maîtrise de la langue française, trouve en la radio un instrument à sa mesure. Il comprend le lien d'intimité que les ondes peuvent tisser entre celui qui parle et ceux qui l'écoutent. Il s'en explique bien plus tard, le 14 décembre 1963,

lors de l'inauguration de la Maison de la Radio : "La radio s'est saisie du contact avec les intelligences, les sensibilités, les volontés. Par tout ce qu'elle projette de vivant, et d'émouvant, par la façon qui est la sienne, péremptoire et immédiate, elle est le moyen d'information adapté par excellence à notre époque mécanisée, agglomérée et précipitée".

Et si de Gaulle fut aussi l'homme de la télévision naissante, personnage central dont les conférences de presse et les interventions transmises en direct étaient suivies par des millions de Français, notamment en période de crise nationale (janvier 1960, avril 1961), c'est à travers la seule radio qu'il s'adressera aux Français le 30 mai 1968, au plus fort des événements de Mai et au lendemain de son retour d'Allemagne ; allocution qui, tout comme celle de juin 1940, changera le cours de l'Histoire.

Tous les droits, en particulier le droit à la reproduction et à la diffusion de même qu'à la traduction, sont réservés. Aucune partie de l'ouvrage ne doit être ni reproduite et sous aucune forme (photocopie, microfilm ou autres procédés) ni modifiée, diffusée ou propagée par l'emploi d'un système électronique, sans l'autorisation écrite du détenteur des droits.